



Offre de stage 6 MOIS Niveau MASTER : Appui aux animatrices PAPI pour l'installation de repères de crue

Contexte :

Le SIRRA, qui s'étend sur 121 communes du département de l'Isère (secteur plaines et collines) pour 1600 km² environ, a pour objectif de concourir à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations en maîtrisant les enjeux écologiques, de qualité et de quantité de la ressource, à l'échelle de 4 des sous bassins versants du Rhône. Le SIRRA est compétent pour le grand cycle de l'eau (Compétence GEMAPI obligatoire et compétences optionnelles).

Le SIRRA porte et anime les PAPIs d'intention des 4 Vallées et Sanne-Dolon afin d'accompagner les collectivités du territoire dans leur politique de gestion des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences sur les biens et les personnes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des PAPIs, une étude sur l'historique des crues a été menée sur chacun des deux sous-bassins. Témoins historiques de grandes crues passées, les repères de crues (RC) sont des marques destinées à faire vivre la mémoire des inondations. Ils matérialisent le souvenir de ces événements importants que le temps peut parfois effacer. Des sites pour l'installation de repères de crue (RC) ont été proposés par l'étude. Le SIRRA s'engage auprès des communes à leur apporter un soutien technique et administratif pour la pose de ces repères de crue, dont la taille et le contenu des textes sont normalisés.

Cette action poursuit plusieurs objectifs :

- Conserver la mémoire des événements passés
- Inscrire ces événements dans le territoire
- Informer le grand public pour développer la culture du risque

La pose de repères de crue est une obligation réglementaire pour les communes soumises à un risque d'inondation. Le SIRRA accompagne et appui les communes pour équiper leurs territoires en repères de crue (RC) et ainsi répondre à leurs obligations.

Objectifs du stage

Les différentes missions du stage sont exercées, en appui aux chargés.es de mission PAPI, sur le périmètre des 2 PAPI existants (4 Vallées et Dolon-Sanne). Le/la stagiaire travaillera essentiellement sur la thématique « Information Préventive » de l'Axe 1 des PAPIs et accompagnera les communes pour l'équipement du territoire en repère de crue (RC).

Les missions consisteront principalement à :

- 1) Finaliser l'opération « Pose de repère de crue » auprès des communes
 - a. Valider les emplacements avec les communes des emplacements prévus sur Dolon Sanne
 - b. Mise en place et suivi des conventionnements avec les communes (17 communes 4 Vallées, 9 communes Dolon-Sanne)
 - c. Appui pour l'organisation d'un événement grand public
- 2) Lancement du marché et suivi (technique et administratif) du prestataire pour la réalisation des levés topographiques, le nivellement et le géo référencement des RC (43 RC 4 Vallées, 53 RC Dolon-Sanne).
- 3) Lancement du marché et suivi (technique et administratif) du prestataire pour l'achat du matériel/écusson repère de crue

- 4) En collaboration avec le service Communication, finalisation de la commande de panneaux pédagogiques sur l'historique des crues

Profil recherché

Niveau d'études : Bac + 5 (Master I, II ou Ecole d'Ingénieur)

Formation : Sciences de l'eau et/ou hydrologie, gestion des risques naturels, environnement, géographie

Connaissances et compétences utiles :

- Connaissance en hydrologie, hydraulique, gestion de l'eau et gestion des risques d'inondations
- SIG (QGis) / cartographie / Base de données / Traitement de données
- Connaissances des procédures de marchés publics serait un plus
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des politiques publiques dans le domaine de l'eau serait un plus

Savoir-être et qualités attendus

- Sens du relationnel (contact avec des élus) et capacités de communication,
- Rigueur et autonomie dans la réalisation des tâches,
- Qualité rédactionnelle,
- Sens du travail en équipe.

Lieu de stage : St Jean de Bournay (Isère). **Permis B obligatoire (déplacements fréquents sur le terrain)**

Période souhaitée : entre mars et septembre 2024 (adaptable selon disponibilité du stagiaire)

Gratification : selon minimum légal 4.05€/heure

Pour candidater :

- Envoyer CV et lettre de motivation par mail à : emmanuelle.tachaires@sirra.fr et clémentine.delage@sirra.fr
- Date limite de réception des candidatures le **30/11/2023**.
- Entretiens prévus en décembre 2023

Renseignements complémentaires :

Contact technique Emmanuelle Tachaires Animatrice « PAPI 4Vallées » Téléphone : 06 34 65 35 63 Email : emmanuelle.tachaires@sirra.fr	Contact administratif Catherine Casier Gestionnaire Ressources Humaines Téléphone : 04 74 59 73 08 Email : catherine.casier@sirra.fr
--	--